

CONSEIL des PARENTS

des établissements d'accueil du jeune enfant
de la Ville de Metz

Séance du 12 mars 2024

Compte rendu



1. Ouverture de la séance – Visite de la Maison des Bébés



Ce Conseil des Parents, organisé en présentiel, a été l'occasion de faire visiter aux Parents présents la toute nouvelle **Maison des Bébés**, inaugurée le 8 janvier 2024.

La Maison des bébés, ou Maison des 1000 premiers jours, est un lieu ressource destiné à répondre aux questions des jeunes parents relativement à la naissance, au développement de l'enfant, aux changements qu'occasionne l'arrivée d'un bébé dans une vie. Les parents rencontrent des professionnels, mais aussi et surtout d'autres parents. De nombreuses informations y sont disponibles :

- l'importance des interactions entre l'enfant et les personnes qui l'entourent ;
- le langage ;
- l'importance du jeu ;
- l'aspect déterminant d'un environnement et d'un mode de vie sain (sommeil, alimentation...) ;
- la santé des parents (dépressions périnatales) ;
- l'effet des violences éducatives ordinaires et des violences conjugales ;
- le repérage des signes de développement atypiques chez l'enfant et accompagnement des parents.

L'arrivée d'un bébé dans une famille est un changement important, que la Maison des bébés propose d'accompagner de multiples façons. Y sont ainsi organisés :

- des groupes de parents ou des ateliers collectifs, portant par exemple sur le sommeil, l'alimentation, l'allaitement, le langage...
- des actions de périnatalité (préparation à la naissance, ...)
- des actions parentalité (sur les écrans, les limites, la communication bienveillante, etc.)
- des temps conviviaux invitant aux échanges sur les questions des parents
- de l'éveil artistique et culturel.



Le programme est disponible chaque mois sur metz.fr, en flashant le QR code ci-dessous :

Pratique

- 📍 6 rue du Haut de Sainte-Croix
- 🚌 Navette 81 City arrêt Cour d'or
- 🚗 Parkings à proximité
- ✉️ maisondesbebes@mairie-metz.fr
- 📞 AlloMairie : 0800 891 891
- 👉 Consultez les horaires sur metz.fr



La fréquentation de ce lieu est inconditionnelle, anonyme et gratuite : profitez-en et faites-le savoir autour de vous !

2. La campagne de recrutement des professionnels de la petite enfance



Depuis quelques semaines, une campagne de communication est organisée pour favoriser le recrutement de professionnels de la petite enfance. En effet, une pénurie nationale de professionnels de la petite enfance est ressentie au niveau national, avec près de 10 000 postes à pourvoir. A cet égard, Metz pâtit en outre de la concurrence des salaires luxembourgeois, mais a fait le choix de la qualité d'accueil en continuant à ne proposer des embauches qu'à des personnes pouvant justifier d'une qualification ou d'un diplôme de la petite enfance.

De ce fait, une vacance frictionnelle se fait sentir, et nous nous excusons des désagréments que cela a pu causer aux familles qui ont dû aménager leurs horaires, voire trouver temporairement une solution alternative d'accueil.

Les premiers effets de cette campagne sont positifs, puisque nous instruisons des candidatures dans toutes les catégories de métiers recherchées : auxiliaires et agents de puériculture, éducateurs de jeunes enfants et infirmières puéricultrices.

3. Le rapport d'activité de la commission d'attribution des places 2023

- **Une baisse globale de la demande de place en crèche** est constatée entre 2022 et 2023 : - 22% de demandes de préinscription en commission d'attribution des places.
- **L'offre d'accueil collective ou individuelle est temporairement moindre.** La pénurie des professionnels de la petite enfance a minoré les possibilités d'accueil en septembre 2023 et a provoqué un accroissement temporaire de la liste d'attente.
- **Le nombre des assistants maternels privés de Metz a également diminué, de 22%,** passant de 458 en 2022 à 403 à la fin de l'année 2023.
- Les refus places sont de plus en plus nombreux, passant de 24% en 2022 à **29% en 2023**. La majorité de ces refus concerne les places en accueil en horaires atypiques (43% des cas), suivi de l'accueil familial (refusé dans 42% des cas).
- Le rythme des commissions d'attribution des places a été revu cette année passant de 6 à 4 par an, ce qui a permis :
 - Davantage de souplesse dans les prises de rendez-vous ;
 - D'informer les familles plus tôt par rapport au mois d'accueil souhaité.

*Les parents sont invités à soumettre leurs **propositions de thèmes et les questions à porter à l'ordre du jour du Conseil des Parents** du deuxième semestre en contactant :*

*le pôle petite enfance polepetiteenfance@mairie-metz.fr,
la directrice de la crèche ou de l'assistante maternelle de leur enfant
les parents membres du Conseil, dont la liste est affichée dans les crèches.*